



DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Directeur Général du Crous Clermont-Auvergne

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962, modifié par le décret n° 202/1246 du 07 novembre 2012 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2022 portant nomination de Monsieur Philippe NEGRIER aux fonctions de Directeur Général du Crous Clermont-Auvergne à compter du 1er janvier 2023,

Vu le contrat à durée indéterminée du 2 juillet 2010 portant nomination de Mme Elodie DUBEC, Chargée de communication au Crous Clermont-Auvergne,

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

ARRETE:

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à :

⇒ Madame Elodie DUBEC – Chargée de communication :

suivant les détails énumérés dans l'annexe 1 suivant les thèmes ci-dessous, et :

- 1) Actes d'ordonnancement
- 2) Courriers
- 3) Stagiaires accueillis dans le service

ARTICLE 2:

Madame Elodie DUBEC et l'Agent Comptable du Crous sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Philippe NEGRIER

Clermont-Ferrand, le 1^{er} janvier 2023

Spécimens de signature,

Le Directeur général du Crous,

Elodie DUBEC

ANNEXE 1

A la décision de délégation de signature de la chargée de communication

1) Actes d'ordonnancement

- Bons de commande concernant l'enveloppe « moyens des services » gérée par le service dans la limite des crédits délégués et dans la limite d'un coût unitaire inférieur à 800 €.HT pour les achats de fournitures
- Bons de commande plafonnés à 5 000 € TTC
- Les bons de commande supérieurs à 5 000 € devront être soumis à l'approbation de la direction
- Constatation et certification du service fait
- · Prise en charge de factures et avoirs

2) Courriers

- Tout courrier entrant dans le champ de compétence du service communication, à l'exception des courriers destinés :
 - aux élus et personnalités
 - aux collectivités territoriales et autres collectivités publiques
 - au CNOUS et Ministères
 - au Rectorat

3) Stagiaires accueillis dans le service

 Attestations de présence et évaluations des stagiaires affectés au service communication

Clermont-Ferrand, le 1er janvier 2023

Spécimens de signature,

Le Directeur Général du Crous,

Elodie DUBEC

Philippe NEGRIER